

Communiqué de presse 25 février 2021

L'Association Neuchâteloise des Proches Aidants élargit son offre d'accueil et d'écoute

L'objectif de l'Association Neuchâteloise des Proches Aidants est d'apporter un soutien et un accompagnement aux Proches Aidants en mettant à leur disposition un espace d'écoute, gratuit et sans rendez-vous, pour vivre au mieux leur engagement au quotidien.

De plus, elle vise aussi la sensibilisation de tout public aux besoins des Proches Aidants.

L'ANDPA a le plaisir de vous annoncer que les heures de permanence seront étendues à partir du mardi 9 mars 2021 à deux demi-journées par semaine.

Les Proches Aidants pourront donc bénéficier d'écoute et de soutien les mardis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 15h00 à 18h00, soit dans nos locaux soit par téléphone.

Merci de diffuser cette information auprès des personnes potentiellement intéressées par ce service.

Hôtel des Associations Rue Louis-Favre 1 2000 Neuchâtel

2 032.53.55 299

@ info@andpa.ch

www.andpa.ch

ANDPA | Facebook

